

Dominée par ses deux châteaux emblématiques, Valère et Tourbillon, la ville se distingue par son dynamisme, sa convivialité, son climat ensoleillé et son riche patrimoine historique et archéologique. Autant d'atouts qui font d'elle une destination de qualité.

Le service officiel de la curatelle (SCOC) s'engage à fournir une assistance et une protection adaptées en fonction de la situation de la personne, dans les limites de la mesure prononcée et dans le respect du cadre légal. Les curateurs sont tenus de sauvegarder les intérêts personnels et/ou matériels des personnes majeures au bénéfice d'une mesure de curatelle. Cette aide peut porter sur la gestion des biens, des revenus, des rentes de la personne concernée que sur la représentation juridique de celle-ci auprès des tiers ou encore sur l'assistance personnelle.

Si vous aspirez à faire partie d'une équipe professionnelle, humaine et engagée, mettant en pratique vos compétences sociales, nous vous encourageons vivement à soumettre votre candidature pour rejoindre l'équipe du SOC.

La Ville de Sion met au concours un poste d'

assistant social – curateur H/F **taux d'activité 80%**

auprès du service officiel de la curatelle, rattaché au service des affaires sociales.

Missions principales

De manière générale, le-la titulaire aura pour tâche essentielle d'assumer les mandats de curatelle confiés par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte de Sion et Région.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un Bachelor d'assistant-e social-e HES ou d'un titre jugé équivalent ;
- avoir de bonnes connaissances administratives, juridiques et en assurances sociales ;
- justifier d'une formation continue dans le domaine des assurances sociales serait un atout ;
- être apte à gérer des situations sociales complexes ;
- être capable de collaborer au sein d'une équipe ;
- avoir du goût pour la gestion administrative et financière ;
- faire preuve de polyvalence, d'esprit d'initiative et d'aptitudes organisationnelles ;
- être titulaire d'un permis de conduire.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Yann Roduit, chef du service des affaires sociales, tél. 027 324 14 11.

Les offres avec curriculum vitae, lettre de motivation, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « assistant social H/F » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 31 janvier 2024**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 4 janvier 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE